

CAC,05/06/1998

Identification			
Ref 20400	Juridiction Cour d'appel de commerce	Pays/Ville Maroc / Casablanca	N° de décision 326/1998
Date de décision 19980605	N° de dossier 0	Type de décision Arrêt	Chambre Néant
Abstract			
Thème Saisie-Arrêt, Exécution des décisions		Mots clés Société Nationale, Saisie arrêt, Conditions	
Base légale Article(s) : 488 - Dahir portant loi n° 1-74-447 du 11 ramadan 1394 (28 septembre 1974) approuvant le texte du code de procédure civile (CPC)		Source Ouvrage : La jurisprudence marocaine en matière de référé : genèse et itinéraire Auteur : Abdelali Eladraoui Edition : 1ère Année : 2001	

Résumé en français

La saisie arrêt opérée à l'encontre de la société nationale des autoroutes du Maroc peut être ordonnée dès lors que les conditions d'octroi de la saisie arrêt sont réunies.

Texte intégral